

PARIS SPORTIFS EN LIGNE DURANT L'EURO 2024 UN BILAN EN DEMI-TEINTE POUR LE MARCHÉ LÉGAL PENDANT QUE LE MARCHÉ ILLÉGAL EXPLOSE

Au lendemain de la finale de l'Euro 2024, les opérateurs agréés de jeu en ligne membres de l'Association Française du Jeu En Ligne (AFJEL) dressent une première tendance des chiffres de marché : un bilan qui révèle des chiffres étonnamment bas voire en baisse par rapport aux précédentes compétitions sportives.

Des chiffres étonnamment bas pour le marché légal des paris sportifs en ligne

Les premiers résultats des opérateurs agréés de paris sportifs en ligne font ressortir :

- **une stagnation des mises par rapport à l'Euro 2021**, soit une absence de croissance des mises depuis 3 ans ;
- **une baisse de l'ordre de -25%** par rapport aux chiffres de la Coupe du Monde 2022 ;
- **un montant de mises très loin du record annoncé** : les chiffres de marché étant inférieurs de 50% aux estimations annoncées par l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) qui prévoyait un record de mises pouvant atteindre 1 milliard d'euros.

Ce bilan de l'Euro 2024 révèle des chiffres anormalement bas, alors que l'équipe de France est arrivée en demi-finale, et qui sont à l'opposé de ce qui est observé sur les autres marchés européens. Ces premiers résultats s'inscrivent **dans un contexte où le secteur avait déjà connu une année 2022 sans croissance et avait enregistré, pour la seconde année consécutive en 2023, une baisse continue du nombre de joueurs** (-5,3% pour les joueurs uniques). Cette évolution, à contrario des tendances européennes et de digitalisation du secteur, confirme **le détournement massif des joueurs de l'offre légale vers le marché illégal**, dont l'impact et la dangerosité ne peuvent être précisément évalués à ce stade.

Des sites illégaux en forte croissance qui ont proposé une offre de paris sportifs sur l'Euro 2024 en toute illégalité

Parallèlement à l'absence d'évolution du marché légal des jeux en ligne, **le marché illégal ne cesse de croître, de manière forte et continue. Il a dépassé le marché légal, pour la première fois depuis sa création en 2010, en atteignant le seuil critique des 4 millions de joueurs en 2023** (contre 3,6 millions de joueurs sur le marché légal).

Alors que seuls les opérateurs agréés auprès de l'ANJ ont l'autorisation de proposer aux joueurs une offre de paris sportifs en ligne, **les sites de casinos en ligne - interdits en France - ont également proposé, en toute illégalité, une offre de paris sur l'Euro 2024, et ce sans aucun encadrement ni mesure de protection** pour les millions de joueurs concernés.

Nicolas Beraud, Président de l'AFJEL, déclare :

« Le premier bilan de l'Euro 2024 révèle des chiffres aux antipodes de la prétendue frénésie des paris sportifs en ligne annoncée sur le marché légal.

Le premier constat fait par les opérateurs agréés est que la compétition s'est très bien passée. A cela, plusieurs raisons : la première est que **les opérateurs ont joué le jeu, conformément aux lignes directrices de l'ANJ et aux règles en matière de protection des joueurs** dont les dispositifs continuent d'être améliorés. La seconde est qu'ils ont parfaitement respecté leurs engagements supplémentaires, dont ils avaient été à l'initiative, et qu'ils avaient pris dans le cadre de plusieurs Chartes.

Le second constat est que si l'Euro 2024 montre des résultats étonnamment bas pour les opérateurs agréés, **le marché illégal poursuit, désormais, sa très forte expansion par la cannibalisation du secteur des paris sportifs en ligne en détournant les joueurs de l'offre légale**. Les sites illégaux de casinos en ligne ont proposé, en toute impunité, une offre de paris sportifs sur l'Euro 2024 aux cotes très attractives et sans aucune mesure de protection des joueurs. En dépit des actions menées par le Régulateur, le blocage des sites illégaux ne fonctionne toujours pas. **Ce sont désormais plus de 4 millions de joueurs qui sont exposés à des risques majeurs.** »

A PROPOS



L'Association Française du Jeu En Ligne (AFJEL), est la seule association professionnelle qui réunit et représente la quasi-intégralité des opérateurs de jeux en ligne ayant obtenu un agrément en France. L'AFJEL promeut l'essor d'un secteur innovant, éthique et responsable au travers de la meilleure protection des publics, du développement équilibré, pérenne et juste de la filière des jeux en France et d'un dialogue continu et permanent avec l'ensemble de l'écosystème (régulateurs, acteurs associatifs, politiques et institutionnels). Betclik, Betsson, Entain (Bwin), Flutter (Pokerstars), Genybet, Kindred (Unibet), Netbet, Pari Mutuel Urbain (PMU) et Vbet sont les opérateurs agréés en France, membres de l'AFJEL.